

Résumé de la réunion du CCE du 12 novembre 2018

Changement de fréquence pour la collecte des matières résiduelles

La municipalité a accepté la recommandation du comité du CCE et a signé un contrat avec la Régie du bas Saint-François pour une période de 5 ans pour la collecte des matières résiduelles aux deux semaines.

Espace de stationnement incitatif

Le stationnement du chalet des loisirs a été désigné dans la MRC comme étant l'emplacement du stationnement incitatif pour les gens voulant faire du covoiturage à Saint-Eugène. Cette décision a été prise pour répondre aux besoins des gens qui avaient de la difficulté à trouver des endroits sécuritaires pour laisser leurs véhicules.

Bandes riveraines

Le CCE a fait des recommandations concernant la situation des bandes riveraines dans la municipalité et le conseil pourra bénéficier de l'expertise des spécialistes et des informations recueillies pour sensibiliser le monde agricole à mieux protéger les cours d'eau et les berges. Des actions concrètes pour valoriser les bandes riveraines en milieu agricole sont à prévoir pour améliorer les performances environnementales de la municipalité.

Projet de réseautage entre citoyens

Un projet est à l'étude pour offrir aux citoyens la possibilité de combiner leurs besoins en matière de transport. Un sondage sera effectué en concertation avec le CDL.



Directrice générale / Secrétaire-trésorière